



POLITIQUE DES AÎNÉS 2015 MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

« Sachant que l'enfant d'hier est l'adulte d'aujourd'hui et la grand-mère ou le grand-père de demain, vieillir en restant actif est le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Un vieillissement actif permet aux personnes âgées de réaliser leur potentiel de bien-être physique, social et mental tout au long de la vie et de s'impliquer dans la société selon leurs besoins, leurs souhaits et leurs capacités, tout en jouissant d'une protection, d'une sécurité et de soins adaptés lorsqu'elles en ont besoin. »

Vieillir en restant actif : cadre d'orientation,
Organisation mondiale de la Santé
Deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le
vieillessement,
Madrid, Espagne, 2002.

Table des matières

1. Mot du maire	4
2. Mot de l'élue responsable des dossiers aînés.....	5
3. Membres du comité et du conseil municipal.....	6
Membres du comité de pilotage.....	6
Conseil municipal	6
4. La municipalité de La Pêche	7
5. La démarche MADA ¹	8
6. Historique de la démarche.....	9
7. Ce qui existe déjà	10
8. L'objectif de la politique.....	11
9. Définition d'un aîné.....	11
10. Portrait des aînés de La Pêche	12
L'âge des résidents.....	12
La langue	12
Consultations	13
11. Axes d'intervention	15
12. Recommandations	16
13. Plan d'action.....	16

1. Mot du maire



J'ai le plaisir de vous présenter notre politique *Municipalité amie des aînés* (MADA), une politique qui vise à rendre le milieu de vie aussi accueillant que possible pour tous ces gens que nous connaissons bien : nos grands-pères et grands-mères, parfois pères et mères, et tous ceux que la marche du temps entraîne dans une nouvelle étape de vie. Ils ont travaillé fort à bâtir le monde que nous connaissons et nous devons reconnaître leur contribution et nous assurer que nous faisons tout pour qu'ils puissent profiter pleinement de leur vie.

La politique des aînés est un cadre de référence ayant pour objectif d'offrir un milieu de vie favorable aux aînés. Elle est le fruit d'une vision et d'un travail collectif mené d'abord à l'échelle municipale, puis à la grandeur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, avec l'aide de la Table autonome des aînés des Collines et la participation de la population. En effet, des sondages et consultations ont révélé que la municipalité abrite une importante proportion de résidents âgés de 50 ans et plus qui éprouvent un vif sentiment d'appartenance à son égard et qui souhaitent y demeurer encore longtemps. Cela suppose la mise en place de mesures visant divers volets d'activités comme le logement, le transport, les loisirs et la santé pour ne nommer que ceux-ci. La démarche MADA favorise la concertation et l'engagement des partenaires locaux et des citoyens en vue de l'atteinte de cet objectif.

La Municipalité s'est donné, par l'intermédiaire de son Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et sous la responsabilité de la conseillère responsable de la question des aînés, Madame Jacqueline Lambert-Madore, le mandat de veiller à ce qu'une politique soit élaborée pour mettre ces souhaits en action. Ce processus a abouti en octobre 2015 à l'adoption de la présente politique, que je suis fier de vous présenter aujourd'hui.

Bonne lecture,



Robert Bussière
Maire de la Municipalité de La Pêche

2. Mot de l'élue responsable des dossiers âgés



Devant la croissance démographique de notre population vieillissante et surtout, l'importance de leur riche contribution au développement de notre communauté, il devenait impérieux pour le Conseil municipal de La Pêche d'entreprendre la démarche MADA (Municipalité amie des âgés).

En tant que conseillère municipale responsable du dossier des âgés, il me fait donc grand plaisir de vous présenter la toute première politique des âgés de La Pêche, fruit d'un travail de collaboration entre citoyens, élus et personnel de l'administration municipale.

Je tiens à souligner tout particulièrement l'implication des membres du comité de pilotage dans la préparation du sondage et de la consultation publique, de la compilation des données et de l'ébauche d'une politique et d'un plan d'action qui répondent aux besoins de nos âgés. Les membres sont : Michel Babin, Hélène Cholette Lacasse, Huguette Cloutier, Marie-Pierre Drolet, Charlene Engstrom, Jacqueline Lambert-Madore, Line Ouellet, Denise Patry et Lyne Thibodeau.

J'en profite pour remercier également tous les citoyens qui ont participé au sondage et à la consultation publique et je ne peux passer sous silence l'excellent travail de soutien de la directrice de la Table autonome des âgés des Collines, Mme Marie-Pierre Drolet.

Puissions-nous tous ensemble participer activement à la réalisation du plan d'action et faire de notre municipalité un milieu de vie attrayant pour tous les âgés.



Jacqueline Lambert-Madore
Conseillère municipale responsable des dossiers âgés

3. Membres du comité et du conseil municipal

Membres du comité de pilotage

Michel Babin, citoyen de La Pêche

Hélène Cholette Lacasse, présidente de la Corporation de développement La Pêche

Huguette Cloutier, présidente du comité des usagers installations du territoire des Collines du CISSS de l'Outaouais

Marie-Pierre Drolet, coordonnatrice de la démarche MADA

Charlene Engstrom, citoyenne de La Pêche

Jacqueline Lambert-Madore, conseillère municipale responsable des dossiers aînés

Line Ouellet, organisatrice communautaire CISSS de l'Outaouais, site Collines

Denise Patry, responsable du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Lyne Thibodeau, citoyenne de La Pêche

Conseil municipal

Robert Bussière, Maire

Jocelyne R. Ménard, Conseillère quartier 1

Michel Gervais, Conseiller quartier 2

Christian Blais, Conseiller quartier 3

Jean-Paul Brisebois, Conseiller quartier 4

Jacqueline Lambert-Madore, Conseillère quartier 5

Claude Giroux, Conseiller quartier 6

Christopher Harris, Conseiller quartier 7

4. La municipalité de La Pêche

La municipalité de La Pêche, située dans la région administrative de l'Outaouais, au nord-ouest de la ville de Gatineau, regroupe neuf noyaux villageois, soit Alcove, Duclos, East-Aldfield, Farrellton, Lac-des-Loups, Lascelles, Rupert, Sainte-Cécile-de-Masham et Wakefield. Elle s'étale sur une superficie d'environ 600 km², ce qui lui confère le statut de plus grande municipalité de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, et l'une des plus étendue au Québec. Sa population s'élevait à 7976 personnes au 1^{er} janvier 2014¹. La densité de population est d'environ 13 personnes au km².²

La municipalité de La Pêche se caractérise par son caractère bilingue et le dynamisme de la vie communautaire. Les infrastructures de loisirs y sont nombreuses et les citoyens sont très impliqués dans les différentes initiatives sociales. La Pêche est une municipalité rurale, au caractère champêtre, ce qui attire un grand nombre de touristes chaque année. La proximité du Parc de la Gatineau permet l'accès à des activités de plein-air variées.

En 2011, la population en âge de travailler (les 15 à 64 ans) représentait 70 % de la population, tandis que le pourcentage d'enfants de 0 à 14 ans s'élevait à 16,1 % et le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus, à 14 %.³ L'âge médian de la population s'élevait à 44,5 ans (par comparaison, l'âge médian au Québec était de 41,9 ans). La taille des familles était de 2,4 personnes par foyer⁴, et le nombre de logements privés occupés par des résidents habituels s'élevait à 3121.⁵

¹ MRC des Collines-de l'Outaouais, Données démographiques.

² Statistique Canada. 2012. La Pêche, Québec et Les Collines-de-l'Outaouais, Québec. Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 1 octobre 2015).

³ Statistique Canada. 2012. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2011*. Produit n° 98-310-XWF2011004 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Produits analytiques, Recensement de 2011. Version mise à jour le 24 octobre 2012.

⁴ Source : Ibid.

⁵ Logements privés occupés par des résidents habituels : Un ensemble distinct de pièces d'habitation, ayant une entrée privée donnant directement sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur, occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes.

5. La démarche MADA¹

Les municipalités et les MRC sont directement touchées par le vieillissement démographique. En effet, cette réalité les oblige à trouver une façon nouvelle de concevoir leurs politiques et leur offre de services et d'infrastructures et d'intervenir dans différents domaines tels que l'habitation, la santé, les loisirs, la participation sociale, l'aménagement urbain et le transport.

La démarche MADA a pour objet d'aider les municipalités et les MRC à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. Elle actualise le concept du vieillissement actif, prôné par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Vieillir en restant actif est un processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.²

Dans une MADA, il se développe une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes visées. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.³

Une MADA est une municipalité qui :

- met un frein à l'âgisme ;
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;
- agit de façon globale et intégrée ;
- favorise la participation des aînés ;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

¹ Ce chapitre est tiré du *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, 2014, www.aines.gouv.qc.ca

² ORGANISATION MONDIALE de la SANTÉ (OMS), *Guide mondial des villes-amies des aînés*, Genève, Organisation mondiale de la santé, 2007.

³ Source : Ibid.

6. Historique de la démarche

En 2006, la municipalité de La Pêche adoptait sa première politique familiale municipale. Celle-ci mettait les bases d'une planification visant à adapter les services municipaux à certaines catégories de citoyens.

En janvier 2014, la MRC des Collines-de-l'Outaouais entamait la démarche MADA à l'échelle du territoire, avec l'aide de la Table autonome des aînés des Collines. La municipalité de La Pêche participait à cette initiative, à l'instar des 6 autres municipalités de la MRC. La première étape fut la formation d'un comité de pilotage. Celui-ci a travaillé à l'élaboration et la distribution d'un sondage destiné aux aînés, à l'organisation d'une consultation publique, ainsi qu'à la rédaction de la politique et du plan d'action MADA.

Les documents finaux ont été adoptés par le conseil municipal, lors de l'assemblée du 2 novembre 2015. La réalisation du plan d'action triennal débutera en janvier 2016. Un comité de suivi sera formé afin de s'assurer de l'avancement des travaux et de la mise à jour de la démarche en continu.



7. Ce qui existe déjà

Les travaux effectués par le comité permirent de constater la variété et la richesse des initiatives déjà existantes pour les aînés. Voici un bref survol de ce qui existe pour les aînés à La Pêche :

Habitation

- Corporation de développement La Pêche : 2 résidences pour aînés (Sully Gardens à Wakefield, et La Villa à Ste-Cécile-de-Masham);
- Office municipal d'habitation (Résidence du Coteau à Sainte-Cécile-de-Masham et Résidence des Pins à Lac-des-Loups).

Transport

Transcollines : transport en commun, transport adapté et transport collectif.

Infrastructures

7 centres communautaires, 4 bibliothèques, 1 complexe sportif (aréna), réseaux de sentiers mixtes, 2 gymnases dans les écoles, terrains de jeux (baseball, pétanque, soccer, volleyball, basketball, multi-sport), parcs, Place des artistes de Farrellton, Centre patrimonial de la Maison Fairbairn, Théâtre de la petite école.

Communications

Bulletin mensuel (Info La Pêche), site Web, publicité (babillard, envois postaux, etc.), consultations/sessions d'information publiques, rassemblements ponctuels, participation citoyenne, trousse de nouveaux arrivants, questionnaires/sondages.

Services

- Dépannage alimentaire : La Fabrique de Ste-Cécile-de-Masham, St-Andrews Wakefield Rupert United Church, fonds d'urgence de Wakefield;
- Friperies;
- Maison Le Ricochet (santé mentale);
- La Lanterne (déficience intellectuelle);
- Maison de la famille L'Étincelle (Popote roulante, activités familiales, cuisines collectives, etc.);
- CLSC, CHSLD
- Coop Jeunesse de services du Mashado
- Jardins communautaires et collectifs
- ...et encore bien d'autres

8. L'objectif de la politique

L'objectif de la politique est de préciser le rôle de la municipalité et souligner son engagement à offrir un milieu de vie favorable aux aînés. Son plan d'action reflète les constats actuels découlant des démarches de consultations auprès des aînés et des groupes communautaires qui ont enrichi la réflexion des membres du comité MADA et inspiré ses recommandations.

9. Définition d'un aîné

Il est très difficile d'établir un consensus sur une définition objective du terme « aîné ». La municipalité de La Pêche choisit de ne pas définir un aîné d'après son âge, mais plutôt selon une étape particulière de la vie. Cette phase apporte avec elle de nouveaux défis, propres au contexte qu'ils sont amenés à vivre (retraite, arrivée des petits-enfants, perte d'autonomie, plus de temps libre, etc.).

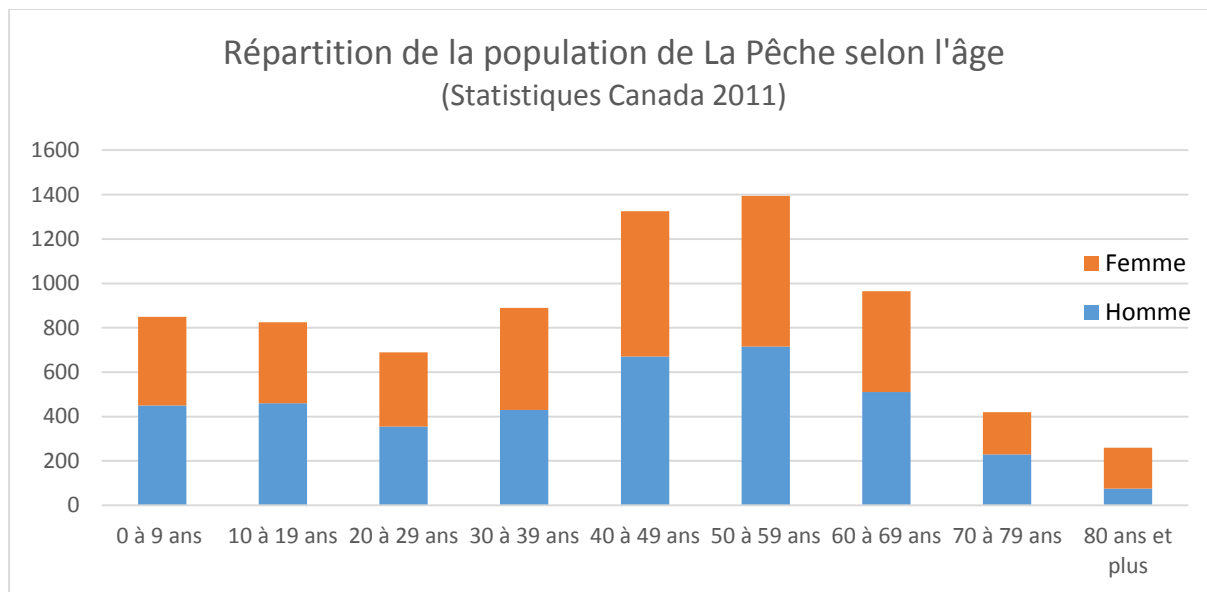
Les aînés sont aussi les gardiens de l'histoire, la mémoire vivante de notre communauté. Ils bénéficient d'un vécu et d'une expérience riche, qui méritent d'être partagés et légués aux autres générations.

Les aînés ne sont pas un groupe de population homogène car ils ont des intérêts, des besoins et des aspirations qui diffèrent selon les générations et les individus. Certains pourront compter sur des proches alors que d'autres traverseront la vieillesse dans la solitude. La reconnaissance formelle de cette diversité et une juste compréhension de la réalité vécue par les aînés de La Pêche constituent des conditions essentielles pour être en mesure de proposer des actions répondant aux besoins de nos aînés.

Dans le cadre de cette démarche, la population âgée de 50 ans et plus a été consultée.

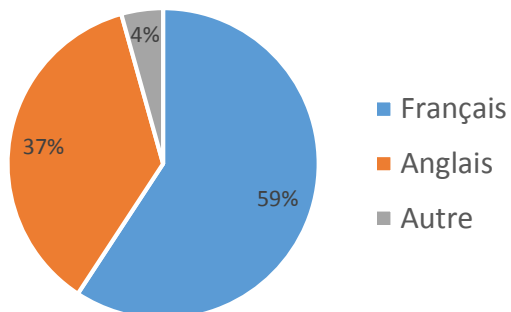
10. Portrait des aînés de La Pêche

L'âge des résidents

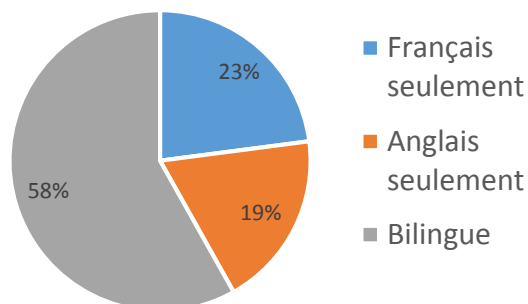


La langue

Langue maternelle des résidents de La Pêche
(Statistiques Canada 2011)



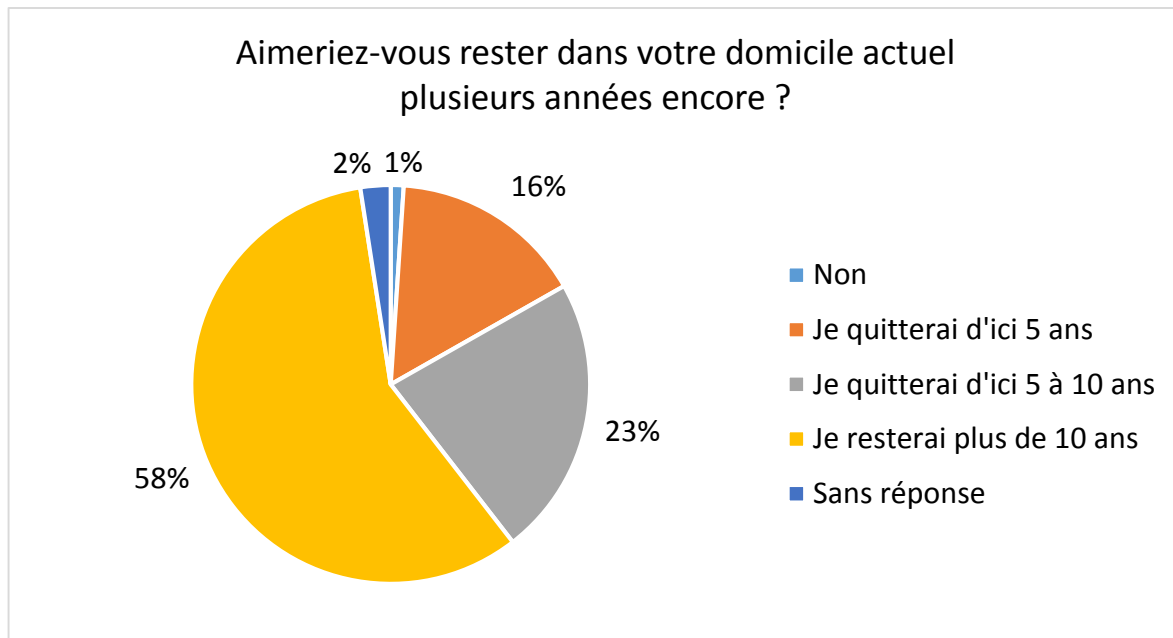
Bilinguisme des résidents de La Pêche
(Statistiques Canada 2011)



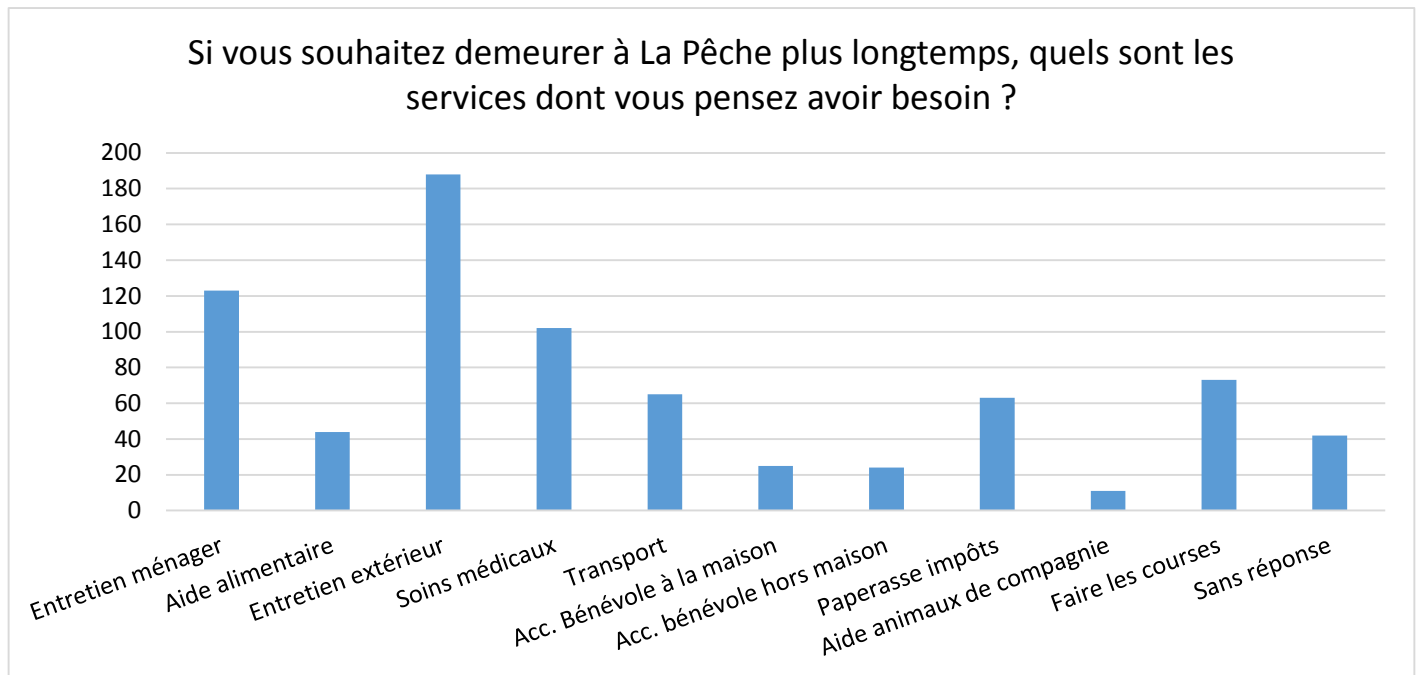
Consultations

Un questionnaire à la population a été envoyé dans toutes les boîtes postales au printemps 2015 (286 répondants) et une consultation publique a eu lieu en mai 2015 (38 participants). Ces deux démarches de consultation ont permis de recueillir les impressions des aînés de La Pêche, quant aux services à adapter ou à mettre en place pour l'amélioration de leur qualité de vie. Plusieurs organismes offrant des services dans la municipalité ont aussi été rencontrés dans le cadre de ces consultations. Les constats suivants ont été relevés :

- La municipalité de La Pêche est une municipalité très dynamique. La vie sociale et récréative est diversifiée et l'offre communautaire est abondante. L'entraide est très présente.
 - Plus de 70 organisations, dont plus de 40 organisations à La Pêche, ont été identifiées par les répondants au sondage ;
 - 43% d'entre eux ont dit faire du bénévolat dans l'une de ces organisations;
 - 58% d'entre eux participent aux activités de ces organisations.
- Les répondants au sondage ont indiqué se sentir en sécurité au sein de leur municipalité.
- Ils apprécient également la proximité de la nature.
- Les répondants ont un fort sentiment d'appartenance à leur municipalité et souhaitent y demeurer encore longtemps.



- Pour demeurer à La Pêche plus longtemps, les aînés auraient besoin d'une plus grande variété de logements et d'aide à l'entretien intérieur et extérieur de leur propriété. Une meilleure offre de services de transport et de services de santé serait aussi une priorité.



- Au niveau des loisirs, le besoin d'une piscine est ressorti en force, ainsi que le souhait d'avoir accès à plus de sentiers multifonctionnels, reliant les centres villageois entre eux.

11. Axes d'intervention

Les axes d'intervention et les objectifs sur lesquels la municipalité interviendra sont les suivants :

- **Habitation** : Permettre aux aînés de demeurer à La Pêche le plus longtemps possible.
- **Communications** : Permettre aux aînés de La Pêche de mieux connaître les services municipaux, communautaires et institutionnels. Améliorer l'accès à l'information et aux services en français et en anglais pour les citoyens aînés.
- **Loisirs et infrastructures communautaires** : Doter la municipalité d'infrastructures adéquates aux aînés. Permettre aux aînés d'avoir un meilleur accès aux attraits naturels de la municipalité.
- **Transport** : Permettre aux aînés d'avoir une plus grande mobilité à l'intérieur de la municipalité et vers les centres urbains.
- **Sécurité** : S'assurer que les résidences pour aînés de la municipalité sont sécuritaires et les aînés y reçoivent les services appropriés.
- **Santé** : Améliorer l'accès aux services de santé pour les aînés de La Pêche.
- **Vie communautaires et inclusion sociale** : Permettre aux aînés de La Pêche d'être mieux intégrés à leur communauté.

12. Recommandations

Le travail de mise à jour de la politique et du plan d'action s'achève avec son adoption par le conseil municipal le 2 novembre 2015. Le comité de pilotage 2015 a recommandé les actions suivantes afin de s'assurer de la continuité de la démarche :

- Création d'un comité de suivi afin d'assurer l'implantation, l'application et l'évaluation de la politique et de son plan d'action et ce, de manière continue.
- Réserver des fonds au budget pour la durée complète des trois années du plan d'action.
- Organiser une soirée de lancement de la politique et de son plan d'action.
- Publier dans les deux langues, diffuser et distribuer la politique et le plan d'action sur l'ensemble du territoire de la municipalité (forme complète ou abrégée).
- Mandater le comité de suivi de : produire un rapport annuel des résultats de l'avancement de la réalisation du plan d'action et des mises à jour nécessaires et ce, au conseil municipal, au directeur général et aux citoyens.
- Informer chacun des employés de la municipalité de La Pêche et les partenaires impliqués de la démarche MADA et de leur rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions et comme partenaire pour l'atteinte des objectifs visés.

13. Plan d'action

Un plan d'action triennal 2016-2018 a été élaboré. Vous le trouverez en annexe à ce document. Ce plan d'action devra être renouvelé et adapté à chaque trois ans.



En partenariat avec :

